

PRIX DU COLIBRI LANCY



UNE RÉCOMPENSE
POUR CELLES ET CEUX
QUI ŒUVRENT AU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE À LANCY

WWW.LANCY.CH

Ville de Lancy



Chaque année, la Ville de Lancy organise le Prix du Colibri. D'un montant de 5 000 francs, ce prix récompense une réalisation exemplaire menée sur le territoire lancéen, en faveur du développement durable.

APPEL À CANDIDATURES

Action, initiative, évènement, création originale, aménagement... chaque projet est le bienvenu à condition d'être déjà réalisé et d'offrir un impact positif pour le développement durable à Lancy.

Le projet doit contribuer à l'une des thématiques prioritaires de la politique de développement durable de la commune, telles que la consommation responsable, l'alimentation durable, la biodiversité, l'économie circulaire, le climat, le zéro déchet, la sobriété énergétique, la mobilité durable, la cohésion sociale, l'égalité des genres et l'inclusivité.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert à toute personne, entreprise, groupement, établissement scolaire ou organisme domicilié ou actif à Lancy.

Délai de candidature 30 juin de chaque année

Remise du prix à l'occasion de la Fête de l'abeille et du terroir (parc Navazza-Oltramare)

Règlement, procédure et
dépôt de dossiers en ligne

WWW.LANCY.CH

